

Relais des questions Energie & émergences de projets 2025

Photovoltaïque Relais / émergence de projet agriculteur

En 2025, l'évolution réglementaire en France a profondément modifié l'orientation des projets photovoltaïques. Initialement majoritairement tournés vers la vente totale d'électricité, les nouveaux projets s'orientent désormais davantage vers l'autoconsommation.

Dans ce contexte, les installateurs misent de plus en plus sur des solutions de stockage afin d'optimiser l'indépendance énergétique et la rentabilité des installations. Cette évolution impose une veille technologique renforcée auprès des fabricants, ainsi qu'une adaptation de nos outils de simulation pour intégrer le stockage virtuel et physique dans nos études technico-économiques et garantir un amortissement cohérent et raisonnable des projets.

Appel d'offre simplifié et complément de rémunération :

- Veille et participation à des webinaires pour décrypter et comprendre les appels d'offre simplifiée
- Fonctionnement de l'AOS (appel d'offre simplifié), le cadre législatif, Quotas, tarif proposé par l'installateur, cahier des charges ...
- Fonctionnement du complément de rémunération, place de l'agrégateur ,vente d'électricité ..
- Fonctionnement du tarif négatif et impact sur le chiffre d'affaire. (publication du MO par la cre , calcul, prime de gestion , arrêt installation ,)
- L'objectif est de pouvoir répondre clairement à toutes les sollicitations des agriculteurs sur le sujet.

Adaptation et simulation avec nos outils pour visualiser l'impact du tarif revu à la baisse et l'impact du tarif négatif sur le chiffre d'affaire. Ajout de frais supplémentaire lié à l'agrégateur ... L'intérêt d'autoconsommer plutôt que de vendre l'électricité...

- Simulation sur des profils de consommations différents (Robot de traite, salle de traite, porcherie ..

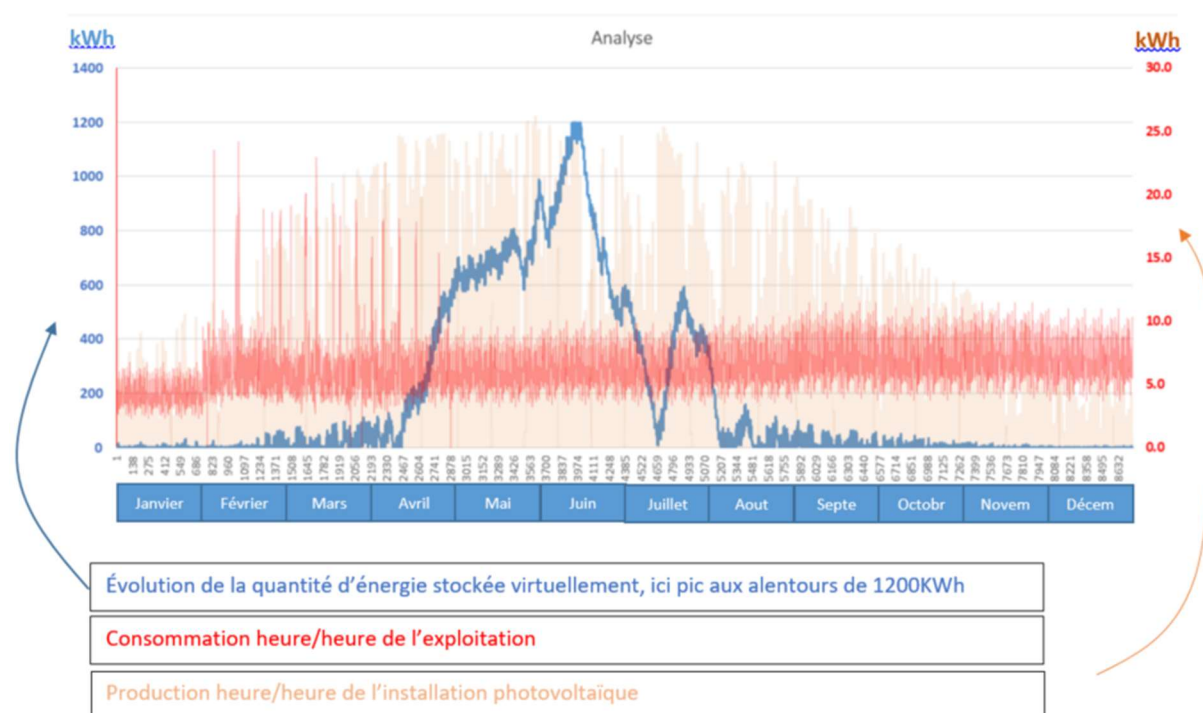
Veille et participation à des webinaires sur le développement du stockage batterie.

Les agriculteurs qui ont des projets ont de plus en plus de proposition avec du stockage batterie.

- Fonctionnement, point de vigilance, dimensionnement, comprendre et décrypter les détails techniques des fiches techniques (les cycles garanties, le DOD, le SOC, le SOH) - respect de la norme 15712-3 – assurance ..
- Décryptage des devis des installateurs, et cout associé
- Adaptation de nos outils pour prendre en compte tous les points techniques du stockage batterie afin de pouvoir vérifier l'intérêt économique des projets.

Stockage Virtuel

Certains installateurs proposent aux agriculteurs un projet photovoltaïque associé à du stockage virtuel, afin de pouvoir répondre aux questions des agriculteurs sur le sujet, nous avons travaillé sur des simulations afin de visualiser l'intérêt économique, les limites et points de vigilance, la gestion des taxes (accises) et du transport (turpe) à communiquer aux agriculteurs.



Veille Exploitation et maintenance des projets photovoltaïques

Afin de pouvoir conseiller sur le choix de matériel, mode de pose, bien visualiser les coûts d'exploitation, il est nécessaire d'avoir de retours d'expérience terrain et d'être informé sur les points de vigilance à prendre en compte pour les transmettre aux agriculteurs.

- Participation à des webinaires

- Analyse de contrat de maintenance
- Participation à l'élaboration d'une charte « maintenance photovoltaïque » avec l'association apepha. Cette charte permettra de garantir une certaine qualité des interventions préventives et curatives, échanges avec des assurances et mainteneurs en cours pour la finaliser.

Contrat électricité :

Nous sommes régulièrement sollicités pour conseiller les agriculteurs sur leurs contrats d'électricité (C5, C4, C3 ...) veille sur les évolutions tarifaires (évolution turpe, assise , CTA et prix energie) pour répondre aux sollicitations des agriculteurs.

Agrivoltaïque :

Nous sommes sollicités par des agriculteurs souhaitant développer un projet d'agrivoltaïsme sur leurs parcelles. Afin de les accompagner au mieux, nous réalisons une veille approfondie du cadre réglementaire en vigueur, notamment sur la loi APER de 2023 et le décret d'avril 2024 qui encadrent cette pratique émergente. Nous travaillons également sur tous les points de vigilance que les agriculteurs doivent avoir en tête lorsqu'ils se lancent sur ce type de projet (promesse de bail , étapes du projet, partie technique du projet, implication de l'agriculteur dans le projet)